

## —Liste des documents déposés

Budget d'établissement d'Air-Canada pour l'année se terminant le 31 décembre 1964, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1963-1898 du 21 décembre 1963, approuvant ledit budget. (Texte anglais).

Relevé des soldes impayés dans les banques à charte du Canada au 31 décembre 1963, conformément à l'article 119(1) de la Loi sur les banques, chapitre 48, Statuts du Canada, 1953-1954. (Textes français et anglais).

Relevé des soldes impayés dans les banques constituées sous le régime de la Loi sur les banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1963, conformément à l'article 93(1) de ladite loi, chapitre 41, Statuts du Canada, 1953-1954. (Textes français et anglais).

Rapport sur l'application des Parties I et II de la Loi sur la pension du service public pour l'année close le 31 mars 1963, conformément à l'article 34, chapitre 47, Statuts du Canada, 1952-1953, et à l'article 49, chapitre 64, Statuts du Canada, 1953-1954. (Textes français et anglais).

Exemplaires du «Traité du fleuve Columbia, Protocole et Documents connexes», publié par le ministère des Affaires extérieures et le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, février 1964. (Textes français et anglais).

Budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1965. (Textes français et anglais).

Index codifié et Tableau des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada*, visant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1955 au 31 décembre 1963. (Textes français et anglais).

Exemplaires des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* des mercredis 11 et 25 décembre 1963 et 8 et 22 janvier et 12 et 26 février 1964, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais).

### LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA

#### BILL MODIFICATEUR—PREMIÈRE LECTURE

L'honorable John J. Connolly présente le bill S-7 tendant à modifier la loi sur la marine marchande du Canada.

(Le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest) propose que le bill soit inscrit au *Feuilleton* en vue de la 2<sup>e</sup> lecture jeudi prochain.

(La motion est adoptée.)

### DISCOURS DU TRÔNE

#### MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue le jeudi 27 février, sur la motion de l'honorable M. Cook, appuyée par l'honorable M. Denis, tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable Paul Yuzyk: Honorables sénateurs, en me levant pour prononcer mon premier discours, qui est en réalité le discours d'un débutant, puisque c'est la première fois que j'ai l'occasion de parler au Parlement, c'est avec humilité, de même qu'avec fierté, que je me présente devant une assemblée aussi auguste que le Sénat du Canada. J'avais projeté de faire mes débuts à la dernière session, mais j'étais alors à New-York pour représenter mon pays au sein de la délégation canadienne à la dix-huitième assemblée générale des Nations Unies.

Le cordial accueil qu'au cours de la dernière session j'avais reçu de Son Honneur le Président, de l'honorable ancien leader du gouvernement, de l'honorable chef de l'opposition et de bien d'autres honorables sénateurs, m'a fait immédiatement me sentir chez moi au Sénat; c'est pourquoi je me sens immensément reconnaissant. Puisqu'on a exprimé un si grand souci de mon bonheur, j'aimerais à assurer aux honorables sénateurs qu'ils m'ont certainement lancé dans cette voie. L'année que j'ai passée ici m'a convaincu que le Sénat est éminemment dépourvu d'esprit partisan, et c'est pourquoi je suis assuré de mon bonheur, étant devenu si accoutumé à l'absence d'esprit politique et d'esprit partisan dans une institution telle que l'université. Je ne regrette donc pas le changement et je compte vivre une vie de plus en plus utile en faisant ma faible part au Sénat pour le bien-être de la population canadienne.

Je suis heureux de m'unir à tous ceux qui ont félicité Son Honneur le Président, le sénateur Bourget, l'honorable leader du gouvernement, le sénateur Connolly, et l'honorable chef de l'opposition, le sénateur Brooks. Ils occupent des postes vraiment importants. Je leur souhaite de s'acquitter de leurs fonctions avec succès. J'aimerais formuler ici un remerciement spécial et cordial au sénateur Connolly, qui était président du comité de la régie intérieure, et aux autres membres de ce comité qui m'ont appuyé quand j'ai de-